

## Couple: l'argent est-il encore un sujet tabou?

Catherine Girard  
22 février 2011

Selon un sondage\* de l'organisme Question Retraite, près d'un couple sur quatre ne planifie pas sa retraite de façon conjointe. Une donnée préoccupante, selon plusieurs experts. «C'est très alarmant, puisque nous croyons que, si tant de couples ne préparent pas leur retraite ensemble, c'est qu'ils ne la planifient pas du tout», affirme Denise Archambault, notaire et coauteure du livre *Les bons comptes font les bons couples*.

«La retraite est une étape importante dans la vie d'un couple. Si celui-ci ne planifie pas ce moment adéquatement, ça signifie qu'il ne réalise pas cette importance. Or on ne le répètera jamais assez : bien planifier sa retraite, c'est essentiel», ajoute Jocelyne Houle-LeSarge, présidente de l'Institut québécois de planification financière.

Me Archambault, qui exerce le notariat depuis 31 ans, soutient même que la réalité est encore plus inquiétante que ce que tend à démontrer le sondage. D'après elle, ce n'est pas le quart, mais plutôt la moitié des couples qui n'ont pas de plan commun de retraite. Selon Mme Houle-LeSarge, plusieurs facteurs expliquent ce manque de planification en duo. «Quelques couples disent tout bonnement qu'ils ne seront plus ensemble au moment de la retraite! Toutefois, une des raisons les plus souvent invoquées est le fait que les partenaires ne pensent pas se retirer de la vie active en même temps, notamment à cause d'une trop grande différence d'âge», explique-t-elle. Pourtant, même en cas de retraites non simultanées, il y a plusieurs avantages à planifier conjointement cette étape.

«Il arrive aussi que les conjoints n'aient pas la même perception de l'importance de préparer leur retraite ensemble. L'un est plus cigale, l'autre est plus fourmi», illustre Me Archambault. Or si le partenaire prévoyant ne parvient pas à convaincre l'autre, des disputes peuvent éclater. Les questions d'argent seraient d'ailleurs la deuxième source de conflit la plus importante au sein du couple.

Hélène Belleau, sociologue et professeure au Centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique, croit en effet que l'argent est encore un sujet tabou pour plusieurs couples. «L'amour et l'argent font référence à des valeurs opposées. Le premier va de pair avec l'intérêt qu'on porte à l'autre et le second est lié à notre intérêt personnel», dit-elle.

Cependant, selon Mme Belleau, le portrait n'est peut-être pas aussi noir qu'il n'y paraît. «De nos jours, de plus en plus de gens en couple gèrent leurs finances de façon individuelle. Ça peut trahir des idéaux d'égalité, ce qui n'est pas nécessairement malsain», indique-t-elle.

*\*Le sondage, réalisé par la firme SOM, a été effectué du 10 au 31 mai 2010 auprès de 1 501 Québécois. La marge d'erreur est de 2,9 %.*

### Et si on se sépare?

Si les conjoints de fait sont traités comme ceux qui sont mariés lorsque vient le temps de faire leur déclaration d'impôts, il en est tout autrement en cas de séparation. «Le mariage nous indique comment partager les REER, puisqu'ils appartiennent au patrimoine familial. Mais dans le cas des unions libres, il n'y a rien de tel. Si la retraite n'a pas été planifiée de façon conjointe, chacun part avec son pactole», explique Me Denise Archambault.

Cette dernière rappelle qu'il est possible d'éviter les mauvaises surprises en signant, en présence d'un notaire, une entente de partage financier. «C'est important, surtout si le couple a eu des enfants. La femme qui a eu des enfants est en effet pénalisée sur le plan de la retraite, puisqu'en règle générale elle a cotisé moins longtemps que son conjoint à un REER», dit Me Archambault.

Selon une étude publiée l'année dernière par l'Institut de la statistique du Québec, ce sont les femmes qui, encore aujourd'hui, mettent le plus souvent leur carrière en veilleuse afin d'élever leur famille. «Travailler moins pour prendre soin des enfants, c'est une décision de couple. Les femmes ne devraient pas subir seules les conséquences d'un tel choix», croit la notaire.



MéTRO  
Les questions d'argent seraient la deuxième source de conflit la plus importante au sein du couple.